

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } 14 » six mois.
 } 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
 bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
 MM. LAFITTE, BULLIEN et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
 publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE, BULLIEN
 LINA et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 10 novembre 1864.

BULLETIN.

Jusqu'à présent la discussion ouverte à la Chambre des députés de Turin ne présente pas un grand intérêt. Les arguments contradictoires des orateurs ne sont et ne peuvent être que des rédités. Il suit de là que le vote aura lieu sous peu de jours ; on s'attend à une forte majorité, le gouvernement ayant affirmé, dans le sens du parti d'action, quoique avec des réserves faciles à comprendre les aspirations morales de l'Italie sur Rome.

D'après les lettres de Rome du 5 novembre, les incursions des bandits augmentent. De nouveaux détachements de soldats pontificaux sont envoyés à leur poursuite. Le ministre des armes a publié un ordre du jour pour que des récompenses soient remises aux militaires blessés en combattant ces bandes.

L'Opinion, de Turin, résume ainsi les résultats de l'entreprise du Frioul : « En somme, mesures de précautions très actives, selon l'habitude de l'Autriche ; importance du fait, minime ; probabilité de succès ou de développement de l'insurrection, aucune. »

La session législative s'est ouverte mardi à Bruxelles. Il n'a pas été prononcé de discours de la Couronne. Les délibérations des Chambres porteront exclusivement sur les affaires intérieures, et ne toucheront qu'indirectement à la politique.

Le roi des Belges arrivé hier à Paris y a trouvé son fils le comte de Flandres qui se rend à Marseille pour une excursion en Orient. Le roi Léopold et son fils ont dû se rendre à Compiègne aujourd'hui.

Une dépêche de Madrid annonce que le gouvernement doit présenter à la Chambre une nouvelle loi sur la presse plus libérale que la loi actuelle.

On mande de New-York, que le 27 octobre, Grant a fait une reconnaissance devant Richmond avec toute son armée en

vue d'amener un engagement fédéral, mais il a trouvé partout les confédérés fortement retranchés. Les confédérés se sont emparés de Raducah dans le Kentucky. On espère une nouvelle réduction du taux de l'escompte de la Banque de France. J. RENOUX.

Les étranges annales de la guerre maritime entre le Nord et le Sud de l'Amérique viennent de se grossir d'un nouvel incident dont le retentissement sera considérable, moins à cause de l'acte en lui-même, commis par un des navires fédéraux, que par la gravité des questions qu'il soulève au point de vue du droit des gens. Il s'agit de la capture ou mieux de l'enlèvement, à l'abordage, dans le port brésilien de Bahia, du corsaire confédéré La Florida par le steamer fédéral Wachusett. Le cas dans lequel se trouvait le premier de ces navires n'est pas nouveau depuis l'ouverture des hostilités entre les Etats-Unis et la Confédération du Sud, déjà plusieurs fois, soit dans les ports de l'Angleterre, soit dans les ports du littoral français, un corsaire confédéré s'est trouvé mouillé à quelques encablures d'un bâtiment de guerre fédéral, sans que l'un ou l'autre ait osé violer, par un fait de guerre quelconque, les règles consacrées par les droits internationaux. Après avoir réparé les avaries ou renouvelé son approvisionnement en combustible, le navire Sudiste sortait du port à ses risques et périls, et s'il lui arrivait, ainsi que cela s'est fait en vue de Cherbourg, d'être attaqué par un ennemi, le premier coup de canon n'était jamais tiré qu'en dehors des eaux britanniques ou françaises. Tels sont les précédents ; mais loin d'y chercher la règle de sa conduite, le commandant du Wachusett n'a pas attendu que la Florida eût levé l'ancre, il s'en est emparé par surprise, au moment où son capitaine et la moitié de l'équipage se trouvaient à terre et en mitraillant, à bout portant, ceux des hommes qui étaient restés à bord. L'intervention des autorités brésiennes du port et de quelques navires de la marine du Brésil a été méconnue par le commandant américain... Il s'est éloigné traînant à sa remorque la Florida, à la capture de laquelle est affectée une prime de 300,000 piastres offerte par la Chambre de commerce de New-York, sans compter une autre prime promise par le gouvernement fédéral et dont le chiffre n'est pas encore déterminé.

Cinq officiers de la Florida, lisons-nous dans le Times, sont parvenus à échapper à l'ennemi. Deux d'entre eux sont arrivés à la Madeleine, les autres vont s'embarquer pour Londres. Le consul américain, M. Wilson, est parti sur le Wachusett, sans laisser personne pour tenir son poste à Bahia. Conséquemment toutes les affaires sont interrompues avec les Etats-Unis. L'indignation des Brésiliens est extrême, la populace s'est portée en masse au consulat américain, a arraché les écussons et les a mis en pièces.

Nous ignorons à quelles résolutions va s'arrêter le gouvernement de Rio-Janeiro, l'attitude prise par lui envers l'Angleterre dans une circonstance bien moins grave prouve qu'il ressent vivement les atteintes portées à sa dignité nationale. Quant à nous, nous estimons que la conduite du capitaine fédéral est d'autant plus blâmable, qu'il a cru pouvoir compter sur une impunité instantanée. Capturer un navire, un corsaire confédéré dans les eaux de Cherbourg ou de Portsmouth, c'eût été de l'audace ; ailleurs, et dans certaines circonstances, c'est oublier qu'on est tenu à d'autant plus de réserve qu'on a moins de canons à affronter.

Pour extrait : J. RENOUX.

UNE NOUVELLE DÉPÊCHE.

Celle-ci est du général Lamormora. Elle diffère essentiellement des dires et écrits de M. Nigra et du marquis Pepoli tant sur la portée de la convention de septembre, que sur le sens qu'il faut attribuer aux aspirations de l'Italie vers Rome. C'est, qu'on nous passe l'expression, le platonisme substitué au réalisme. Que l'Italie s'y tienne, tout ira bien.

Au début de sa dépêche à M. Nigra, le général de Lamormora déclare que le gouvernement de Turin a accepté la convention, parce que le texte en est clair et précis, et ne peut occasionner d'équivoque, et parce qu'il a jugé que le sens littéral de cet acte était avantageux à l'Italie. Le gouvernement du Roi veut donc la convention, et il saura l'exécuter scrupuleusement et intégralement, parce que les engagements du gouvernement doivent être tenus, parce que des liens d'amitié et de reconnaissance nous lient à la France et parce que chaque ministre croit que c'est la meilleure politique pour l'Italie, la convention étant fondée sur le principe de non-intervention.

Viennent ensuite, dans la dépêche, de rapides explications sur les sept proposi-

tions de M. Drouyn de Lhuys. « La convention, dit le général Lamormora, pourvoit, par des assurances positives, aux exigences des stipulations de la Papauté à l'égard de la France et du monde catholique. Le gouvernement repousse jusqu'à la pensée des votes souterrains, mais il a une foi entière dans l'action des forces de la civilisation et du progrès. Chacune des deux puissances peut avoir son opinion sur les conséquences de cette action, mais cela ne peut pas être l'objet d'une discussion pratique, dès que l'Italie affirme que, si ses aspirations venaient à se réaliser, ce ne serait jamais par violation du traité. Les aspirations d'un peuple appartiennent à la conscience nationale, et ne peuvent être l'objet d'un débat international. La conciliation de l'Italie avec la Papauté est toujours un but du gouvernement. La convention s'attend à attendre. »

Quant à la signification du transfert de la capitale, la dépêche de l'honorable ministre n'est pas moins explicite : « Les faits parlent, dit-il. L'accomplissement de l'acte stipulé se prépare. Dans quelques mois, sans la délibération du Parlement, Florence sera la capitale de l'Italie. Les épisodes ultérieurs ne peuvent être l'objet des préoccupations des deux gouvernements ; c'est aux événements à poser le problème. »

Répondant à cette partie de la note de M. Drouyn de Lhuys où se trouve mentionnée l'éventualité d'une révolution spontanée dans Rome, et de la chute du pouvoir temporel, le général Lamormora dit que l'Italie se réserve, comme la France, pour ce cas, sa liberté d'action. Nous n'aimons pas plus, à franchement parler, cette hypothèse sous la plume de M. Drouyn de Lhuys que sous celle du ministre des affaires étrangères d'Italie. Que dirait-on si, dans une dépêche ou dans une note le cardinal Antonelli faisait pressentir la substitution de la république à la monarchie. On s'écrierait : « C'est une chimère offensante ! » Pas tant chimère et pas tant offense, selon nous, que la prévision du renversement de la Papauté et de l'exil du Pape.

A. BAYVET.

Voici un trône !... à louer.

Il est petit, fragile, mais c'est un trône, et les concurrents sont nombreux. Si le prince de Monaco venait à décéder sans postérité, grande catastrophe ! Voulez-vous parier qu'il surgirait de toutes parts, en Allemagne spécialement, des préten-

dants à sa couronne ? Avec le droit nouveau, et l'aide d'un Etat puissant, tout le monde peut aspirer à cette couronne plus gênante qu'agréable. C'est ainsi qu'on n'a pas encore formé la liste des prétendants au trône des duchés ravis au Danemark et qui n'ont pas l'air d'en éprouver un bien vif enchantement. Nous lisons dans une lettre de Berlin, 7 novembre :

« On a soutenu que l'Empereur Alexandre était disposé à user de son influence sur le grand duc d'Oldenbourg pour le déterminer à se désister de ses prétentions au trône des duchés. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Des personnes bien renseignées vont jusqu'à affirmer que le Czar est résolu à faire valoir ses prétendus droits à la succession des duchés si le grand-duc s'avait de retirer sa candidature. »

Grosse complication. S. M. Alexandre II se portant candidat, ce que les ducs d'Oldenbourg et d'Oldenbourg, les bourgeois de Hambourg et les citoyens de Hambourg auraient à faire, ce serait de se retirer sans bruit de tambour. Au futur blébisite sleswigois, le Czar aurait l'unanimité des voix, sinon davantage.

A. B.

LE DOUX RÉGIME DES COUPS DE BÂTON.

N'allez pas croire que ce soit seulement dans l'empire des Czars que l'on en comprend les salutaires effets. Hélas ! non. En l'an de grâce 1864, c'est sous le ciel de la libre Italie qu'on trouve des gens qui savent aussi en faire un usage intelligent.

En Russie, c'est le Knout, qui inspire à chaque soldat un amour profond pour le Czar, son seigneur et maître ; en Italie, c'est la bastonnade, la faim même qui sert aux maîtres pour donner à leurs disciples une éducation convenable. Voici le récit qu'en fait la Gazette de France :

« Le conseil général de la province de Salerne était réuni, il y a une quinzaine de jours. On discutait le budget, dans lequel était inscrite une assez forte somme pour le soutien d'un pieux établissement placé sous le patronage du prince Humbert, dont il porte le nom.

« Un membre du conseil, M. Origlia, révéla à ses collègues que le bâton était le principal instrument de direction employé dans cet établissement, que les jeunes gens qui y sont recueillis recevaient la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 11 NOVEMBRE 1864

UN

CRIME QUI MARCHE

(Suite)

On fit trois réponses à ma question : suivant l'un, il avait perdu deux sous ; suivant l'autre, une pièce de vingt francs ; le troisième, qui paraissait mieux informé, m'assura que l'enfant, apprenti bijoutier, était à la recherche d'un joyau de prix qu'il venait de laisser tomber.

J'étais trop peu maître de mon temps pour demeurer davantage spectateur de cette douleur vraiment navrante. Quelques pas seulement à faire, et je me trouvais au numéro 89 ; j'y fus en deux secondes. Pas de conciergerie dans l'allée ; mais, d'étage en étage, le nom de chacun des locataires écrit sur sa porte. Je montai jusqu'à la dernière marche ; au milieu de la porte qui me faisait face je lus enfin ces deux noms : Denise Cavaillox. J'étais sûr de trouver l'habitante du logis chez elle, car elle avait laissé la clef en dehors ; bien mieux, j'étais sûr de la trouver en joyeuse humeur, car je l'entendis chanter.

— J'arrive à temps, me dis-je ; il n'y a pas encore de malheur ici. Et hardiment je fis tourner la clef ; la

porte s'ouvrit ; je me trouvai en présence de la fille du sergent, au moment où elle passait au plus jeune de ses deux garçons la chemise du dimanche.

— Te voilà déjà revenu ! me dit-elle, interrompant tout à coup sa chanson, qu'après ces quelques mots elle continua à fredonner.

Cet accueil familier s'explique : Mme Denise, tout occupée de ses soins maternels, n'avait pas relevé la tête à mon entrée, et comme je n'avais point frappé avant d'ouvrir la porte, elle me prenait naturellement pour un habitué du logis. L'erreur de la fille du sergent me donna le temps de parcourir du regard cette chambre unique, si insuffisamment meublée, où elle demeurait avec ses deux enfants.

Rien n'éveille mieux en moi l'attendrissement respectueux que l'aspect de ces ménages des nécessités, où tout manque à peu près, excepté la coquetterie de l'ordre et le bien-être de la propreté, ce luxe du pauvre qui entretient l'amour du chez-soi et le défend contre l'invasion de la misère. Un seul coup d'œil chez Mme Denise me pénétra pour elle de respect et de sympathie.

Dépendant, comme elle tardait trop à s'apercevoir qu'il y avait un intrus dans sa chambre, je tressai légèrement ; l'enfant poussa un cri de frayeur, et sa mère leva enfin les yeux vers moi.

— Excusez, Monsieur, me dit-elle ; j'étais si occupée !... je ne faisais pas attention à vous. Depuis quand êtes-vous là ?

— Depuis, repris-je en souriant, que vous m'avez dit : « Te voilà déjà revenu. »

— Je croyais que c'était mon autre garçon qui rentrait ; je l'ai envoyé en course. Permettez-moi d'achever la toilette de celui-là pendant que vous me direz ce qui

vous amène, si toutefois vous ne vous êtes pas trompé de porte.

Je n'avais pas beaucoup réfléchi à la façon d'aborder avec la fille de Jérôme Lambert la question de la pièce de cinq francs. Ne pouvant pas recommencer pour elle le conte que j'avais fait à son père, j'ai pris, afin d'entamer l'entretien, le prétexte le plus naturel : celui de la visite qu'elle avait reçue le matin de la part du vieux sergent.

Mon plan, subitement conçu, était celui-ci : amener par la conversation Mme Denise à me montrer la pièce fautive, tenir un moment celle-ci dans mes mains, lui en substituer une autre de bon aloi, et, en réparation de ce que j'oserais appeler une loyale tromperie, laisser un petit cadeau pour chacun des enfants et donner ma pratique à l'ouvrière.

La réponse qu'elle fit à ma question touchant l'envoyé de son père démentit ce bel échafaudage :

— Certes qu'il est venu, le camarade du père, et il était temps ; un peu plus tard, j'aurais été forcée de prendre sur ma semaine pour apaiser le boulanger, avec qui je suis en retard de quinze jours. Heureusement que le manchot m'a apporté l'écu de cinq francs, qui, par exemple, ne doit plus valoir que trente sous à présent.

Elle s'était arrêtée à ces mots ; mais, trompée sur la véritable cause du tressaillement que je n'avais pu dissimuler, elle continua :

— Oui, Monsieur, rien que trente sous, et encore parce que j'ai dit de ne payer qu'une semaine au boulanger. Dame ! nous ne mangeons pas moins de dix sous de pain par jour à nous trois ! Vous comprenez : quand on n'a à peu près que cela à

donner aux enfants, il faut au moins qu'ils en aient leur suffisance.

Telle est, sur l'esprit, la tyrannie d'une pensée unique, qu'il n'en peut être un moment détournée sans que sa puissance attractive, agissant toujours, la ramène à son point fixe. Ainsi en est-il de l'aiguille de la boussole ; malgré la force d'impulsion qui la fait osciller, elle revient invariablement au pôle.

Certes, en tout autre instant, cette laborieuse mère, parlant avec une franche résignation de ses besoins et regardant presque gaiement dans sa pauvreté, m'aurait profondément ému ; j'en fus à peine touché ; je ne songeais qu'à la pièce fautive qui m'échappait encore, et intérieurement j'en voulais à Denise Cavaillox de ce qu'elle avait osé se permettre d'en disposer avant d'avoir reçu ma visite, visite qu'elle n'attendait pas cependant.

Je commençais à me sentir assez embarrassé de ma présence chez la fille du vieux sergent. Une seule information me restait à obtenir d'elle : l'adresse du boulanger qui lui faisait crédit ; question bien simple, mais si étrange de ma part que je tournai autour sans la pouvoir aborder. Ainsi, peu à peu j'avais dit mon nom à Mme Denise, indiquée ma demeure, promis de lui donner mon linge à blanchir et fixé même le jour de la semaine où elle devait venir le prendre chez moi, et je n'en étais pas encore arrivé à apprendre ce que je voulais savoir. La mère avait fini d'habiller son jeune fils, qui semblait fort impatient de s'échapper de ses mains ; mais, lui voyant la chevelure en désordre, elle retint l'enfant entre ses genoux, ouvrit le tiroir d'une petite table placée à côté d'elle, et en tira une brosse à cheveux et un démêloir.

— Le sans-soin de Rouget, s'écria-t-elle, il a encore serré le peigne sans le nettoyer !

Et, faisant jouer la brosse entre les dents du démêloir, elle ramassa une pignée de cheveux roux qu'elle enroula rapidement comme un peloton de fil et qu'elle jeta dans la cheminée.

Mais ce nom de Rouget, un sobriquet évidemment, mais cette nuance de cheveux, furent pour moi une révélation ; je me rappelai tout à coup le chercheur désolé que j'avais entrevu dans la rue des Fossés-du-Temple au moment où j'étais chez la fille de Jérôme Lambert, et je multipliai ainsi mes questions :

— Rouget, c'est le surnom de votre fils aîné, n'est-ce pas ? Il a les cheveux roux ? Il porte une veste bleue, un foulard autour du cou ? C'est tout ce que j'avais pu remarquer de son costume. — Et, continuai-je, vous lui avez confié la pièce de cinq francs pour qu'il payât le boulanger, qui demeure ?... Ici je m'arrêtai.

— Pas loin de chez nous, continua Denise Cavaillox ; là-bas, en tournant à droite, dans le faubourg. Mais, reprit-elle, comme par réflexion et avec anxiété, pourquoi me demandez-vous tout cela ?... Que savez-vous donc ?... Quel malheur est-il arrivé ?

— Aucun, répliquai-je ; seulement la pièce est perdue, je l'espère du moins ; mais soyez tranquille, vous n'y perdrez rien, je la remplacerai par une autre.

De tout ceci la mère n'entendit ou ne comprit qu'une chose, c'est que l'enfant avait perdu les cinq francs du grand-père, cette ressource providentielle pour payer le pain d'une semaine. Et aussitôt qu'elle eut appris par moi que c'était dans sa rue même, à quelques pas de la porte de la